

# Feu vert au rachat de l'enseigne de prêt-à-porter Burton par Thierry Le Guenic (Habitat)

Publié le 17 novembre 2020

---

Le 30 septembre 2020, M. Thierry Le Guenic a notifié à l'Autorité de la concurrence son projet de prise de contrôle exclusif de la société Burton

L'opération n'entraînant aucun chevauchement d'activité dans les secteurs de la distribution au détail de vêtements, d'accessoires et de chaussures, l'Autorité de la concurrence a pu écarter tout problème de concurrence.

**COMMUNIQUÉ DE PRESSE**

du 17 novembre 2020

[Lire le communiqué](#)